

INFORMATION COVID 19

L'accès aux espaces d'exposition de MO.CO. Panacée et MO.CO. Hôtel des collections nécessite impérativement la présentation d'un Pass sanitaire (à partir de 12 ans et deux mois). Le certificat est à présenter depuis l'application << TousAntiCovid >> (rubrique mon carnet) ou sur papier.

Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.

CONTROLE PASS SANITAIRE

- **MO.CO. Panacée** : A l'entrée des espaces d'expositions
- **MO.CO. Hôtel des collections** : A l'entrée du Parc
L'agent en charge du contrôle interrogera chacun des visiteurs sur le motif de sa visite. Seuls les visiteurs ayant présenté un Pass sanitaire valide pourront accéder aux espaces d'exposition.

CONSEILS POUR PRÉSENTER SON PASS SANITAIRE

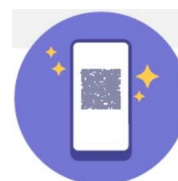
Préparer mon
justificatif d'identité



et ma preuve
sanitaire

M'assurer que la preuve sanitaire présentée est valide:

- 0 Certificat de test négatif de moins de 48h avec QR Code.
- 0 Certificat de test positif d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois avec QR Code.
- 0 Certificat de vaccination complet avec QR Code.



Présenter mon certificat numérique sur un **écran intact, non fissuré.**

Vérifier que mon schéma vaccinal est complet :

- 0 Vaccin à 1 injection (Johnson & Johnson ou personnes ayant eu la Covid-19) = 4 semaines après l'injection (2 semaines pour ceux qui ont eu la Covid-19).
- 0 Vaccins à 2 injections (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) = 2 semaines après la 2^e injection.

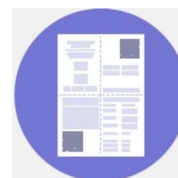
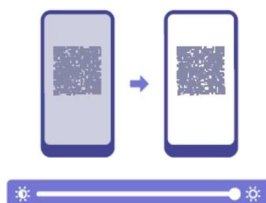


Présenter mon QR Code sur fond **blanc ou noir** (mais pas sur fond vert).



Si je présente mon certificat depuis TousAntiCovid, je peux **doubler-clicquer sur le QR Code** pour l'agrandir, ce qui facilitera la lecture.

Augmenter la **luminosité** de mon écran en cas de soleil.



Sur format papier, présenter un certificat dans **une bonne qualité d'impression**, sans plier sur le QR Code.

Merci de participer à réduire les risques de transmission à la Covid-19